

Prestation de service à Sainte Gemmes sur Loire

Animateur/animatrice Assemblée Participative Citoyenne

INTRODUCTION

La nouvelle équipe municipale élue en mars 2020 à Sainte Gemmes sur Loire (49) souhaite construire les projets de la commune avec ses habitants. Et propose, comme vecteur principal d'une citoyenneté active, la mise en place d'une **Assemblée Participative Citoyenne** (APC), constituée de 18 Gemmois tirés au sort.

La mission de l'APC consiste, sur la sollicitation du conseil municipal, à réfléchir aux projets à mettre en place dans la commune. Et à proposer dans un document de synthèse présenté au conseil, ses recommandations, propositions, alertes, afin d'éclairer le vote final du conseil. L'APC se veut également un « laboratoire » pour expérimenter des méthodes de gestion en intelligence collective. Pour l'étude des projets qui lui seront confiés, l'APC sera organisée en « groupes projets » ouverts à d'autres Gemmois souhaitant participer, et en lien avec les élus référents et les agents municipaux.

L'APC est mise en place au cours du 1er semestre 2021, à la suite d'un tirage au sort. Le conseil municipal a voté un accompagnement externe pour aider l'APC à valider son organisation **et son fonctionnement**. Le groupe recevra une formation à la prise de parole en public, et aux méthodes de recherche de la décision collective. Ce n'est qu'ensuite que les premiers travaux commenceront avec les "groupes projets".

MISSION ET TACHES

L'animateur aura comme mission d'accompagner l'Assemblée Participative Citoyenne (18 Gemmois, et deux élus référents) dans la gestion et la prise de décision en intelligence collective.

Dans un premier temps l'animateur accompagnera la « formation » de l'APC :

- Formation des membres de l'APC – en coopération avec les élus référents – à la prise de parole en public et aux méthodes de recherche de la décision collective.
- Elaboration du règlement de fonctionnement (charte / règlement intérieur)
- Travail autour d'une culture de confiance, d'un langage commun

Puis l'animateur accompagnera l'APC sur l'étude de projets, à titre expérimental, et dans la production du document de synthèse à remettre au conseil municipal. Cet accompagnement inclura entre autres :

- Aide à la définition de la méthodologie pour l'étude d'un projet
- Accompagnement pour l'analyse du projet dans toutes ses dimensions
- Aide à la prise de décision collective, la définition des avis et conseils
- Aide à la production du document de synthèse à remettre au conseil municipal.

Les sujets que l'APC sera amenée à traiter, concerneront des domaines multiples : vie sociale, culturelle ou associative ; affaires scolaires/jeunesse/enfance ; aménagement des espaces publics ; projets touristiques ; etc.

Il est envisagé que l'animateur applique des méthodes de gestion en intelligence collective novatrice, comme par exemple la gestion par consentement.

Enfin, l'animateur sera amené à accompagner l'APC dans l'auto-évaluation de son fonctionnement et du projet accompagné :

- Aide à la définition de la méthodologie
- Accompagnement de l'auto-évaluation
- Retour à l'équipe municipale sur l'accompagnement.

PROFIL

- Minimum de 5 ans d'expérience dans l'accompagnement des groupes
- Expérience avec les méthodes de gestion en intelligence collective
- Expérience avec la participation citoyenne
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales

INFORMATIONS PRATIQUES

Période de la mission

- Mai 2021 à avril 2022

Temps d'accompagnement : prévision de 60 heures

- 3 demi-journées de formation pour les membres (10h)
- L'APC se réunira +/- une fois par mois (20h)
- Un ou deux groupes-projets à accompagner également 1 fois par mois chacun (20h)
- Réunions avec les élus (10h)

Rémunération

- Base de 50 euros TTC / Heure – à négocier

Lieu de l'animation

- Maison des associations, Sainte-Gemmes-sur-Loire

Candidature :

- Lettre d'intention à envoyer par mail à m.landeau@sainte-gemmes-sur-loire.fr
- Date limite de réception : 31 mars